



Paris, le 4 mai 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lycée professionnel : les Régions attendaient plus d'ambition pour les jeunes et un engagement en faveur d'une gouvernance territoriale

Les Régions prennent acte de la réforme de la voie professionnelle présentée ce jour par le Président de la République lors de son déplacement au lycée professionnel Bernard-Palissy de Saintes, en Région Nouvelle-Aquitaine.

« *Compétentes sur la carte des formations professionnelles, les Régions partagent l'ambition de la réforme : faire du lycée professionnel, université de proximité et des métiers, un vecteur d'ascenseur social y compris pour les plus fragiles, un choix d'avenir pour tous les jeunes. Le lycée qui nous accueille aujourd'hui à Saintes illustre l'ambition de la Région Nouvelle-Aquitaine de construire des campus des métiers associant tous les acteurs de l'éducation et du monde économique* », déclare le Président Alain ROUSSET, qui a accueilli au nom des Régions le président de la République au lycée Bernard-Palissy.

Aujourd'hui, les Régions partagent certaines des orientations de la réforme issue de la concertation à laquelle elles ont collectivement participé : faire du lycée professionnel une solution aux grands défis de notre économie, renforcer l'insertion professionnelle des diplômés en relation étroite avec les entreprises, rapprocher beaucoup plus fortement l'entreprise et l'école dans une cohérence beaucoup plus forte entre l'orientation, l'information sur les métiers, le développement des compétences et l'insertion professionnelle, renforcer les moyens donnés aux enseignants pour l'exercice de leur mission et la reconnaissance de leur métier.

Un manque d'ambition et de promotion du lycée professionnel

La réforme proposée par le chef de l'État aurait gagné à afficher une ambition plus importante. Cette réforme s'inscrit insuffisamment dans les investissements dans les métiers d'avenir et notamment à préparer aujourd'hui les diplômés qui seront les acteurs des transformations de demain dans les métiers du numérique, de l'environnement, du changement climatique ou du soin à la personne.

La réforme aurait également gagné à investir davantage dans la promotion du lycée professionnel dans sa mission d'ascenseur social. Le lycée professionnel constitue aujourd'hui et devra être plus fortement encore demain : une voie d'excellence pour l'acquisition simultanée du savoir et de la compétence, une voie de référence pour la compétitivité de nos entreprises et la carrière de nos



diplômés, une voie importante pour l'accès à l'enseignement supérieur de cette part importante de la jeunesse.

Les Régions devront être en première ligne de cette réforme. Cheffes de file du développement économique, collectivité de référence pour les lycées, elles doivent voir leurs compétences renforcées en matière d'orientation dès le collège et de carte des formations pour enfin garantir une approche globale et ambitieuse de l'enseignement professionnel et de l'insertion au bénéfice des jeunes. Les Régions souhaitent notamment un réel transfert de moyens pour exercer leur compétence sur l'orientation.

Les Régions seront très vigilantes sur la carte des formations

Elles continueront à investir très fortement sur l'offre de formation, la prévention du décrochage et l'accompagnement des élèves en s'appuyant sur leurs compétences en matière d'action éducative, mais aussi de mobilité et de soutien au pouvoir d'achat (bourse premier équipement, gratuité des manuels et des cahiers d'exercice...)*« En particulier, les Régions resteront très vigilantes dans leurs décisions sur la carte des formations pour que les fermetures de sections envisagées dans le cadre de la réforme soient progressives et toujours accompagnées d'ouvertures de même ampleur sur des métiers d'avenir et sur le même territoire »*, souligne François BONNEAU, président de la Commission Éducation-Orientation-Formation-Emploi de Régions de France.

C'est tout le sens de l'engagement des Régions pour cofinancer le renouvellement des plateaux techniques des lycées professionnels notamment avec France 2030 : dès septembre 2023, 1.050 nouvelles places de formation vers les métiers du numérique, des mobilités douces, de la photonique et de l'énergie ouvriront grâce aux projets portés par l'État et les Régions.

Fermer les comités locaux école-entreprise

Dans le même esprit, l'ouverture des nouveaux « bureaux des entreprises » dans chaque lycée professionnel devra s'accompagner de la disparition des Comités locaux école-entreprise (CLEE), globalement inefficaces, et leur remplacement par des structures copilotées par les Régions et l'Etat. Car les Régions sont les seules à pouvoir assurer efficacement l'interface entre l'Éducation nationale et les entreprises, dans le continuum de leurs compétences, de l'éducation au développement économique.

C'est parce que la voie professionnelle prépare aux métiers d'avenir et ouvre aussi sur la poursuite d'études supérieures que les Régions prônent depuis toujours le maintien des deux voies de formation initiale professionnelle, la voie par alternance et la voie scolaire.



Pour cela aussi, elles n'ont eu de cesse de soutenir la voie professionnelle ces dernières années, alors qu'elle était trop souvent délaissée par l'État, au profit de l'apprentissage.

La question reste posée d'une vraie réforme du lycée professionnel, celles d'un pilotage régional effectif de la carte des formations et d'une pleine ouverture de la gouvernance des lycées. La proposition du "Livre blanc des Régions" publié en mars 2022 de "confier à la Région la définition de la carte de l'ensemble des formations initiales de la voie professionnelle, y compris par l'apprentissage» reste aujourd'hui sur la table. Et aussi celle de distinguer les fonctions de proviseur et de président du Conseil d'administration. Les Régions ne sauront se contenter de promesses de traiter ces sujets plus tard. Elles attendent aujourd'hui des réponses précises du gouvernement.

Contact presse :

Régions de France

Violaine Hacke

Tél : [06 28 47 53 55](tel:0628475355)

vhacke@regions-france.org